



# MAROLLES

# INFO

## N° 275

du 1<sup>er</sup> février 2021 au 28 février 2021

Pour le mois de MARS, nous demandons aux **RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS** de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 15 février. Merci.

### MAIRIE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

☎ 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : [mairie.marolles-accueil@orange.fr](mailto:mairie.marolles-accueil@orange.fr)

site : [marolles-les-braults.fr](http://marolles-les-braults.fr)

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

### PERMANENCES DU DÉPUTÉ ET DES ÉLUS DE LA COMMUNE

Monsieur Jean-Carles GRELIER, député de la Sarthe : le vendredi 5 février sur rendez-vous, de 8h45 à 9h30, à la Mairie. ☎ 02.43.75.69.01.

Pour Monsieur BELLUAU, maire, Madame GARNIER, Monsieur COCHIN, Madame BOUCHER, Monsieur BOULARD, adjoints : se renseigner en mairie.

### JOURNAUX LOCAUX

Correspondant du « MAINE LIBRE » :

José BORENCE, Tél. : 02.53.63.90.51. E-mail : [klefern59@yahoo.fr](mailto:klefern59@yahoo.fr)

Correspondant de « OUEST FRANCE » :

Andrea RHEINFRANK, Tél : 06.44.92.13.50. E-mail : [andrearheinfrank@yahoo.com](mailto:andrearheinfrank@yahoo.com)

Correspondant de « LE PERCHE » :

Richard ITTÉ, Tél : 06.07.53.04.87. E-mail : [itte-richard@wanadoo.fr](mailto:itte-richard@wanadoo.fr)

## **APPELS D'URGENCE**

**POMPIERS** ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable) **GENDARMERIE** ☎ 02.43.97.41.16  
**CENTRE ANTI-POISON** ☎ 02.41.48.21.21

## **VACCINATION COVID-19**

**Le centre de vaccination de Mamers, situé à l'hôpital, sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.**

**La vaccination est actuellement réservée aux personnes de plus de 75 ans, aux professionnels de santé de plus de 50 ans et également aux patients qui ont une pathologie conduisant à des formes graves de la maladie.**

**Les rendez-vous pourront être pris en vous connectant sur le site : [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou en appelant le : 0800 009 110 de 8h à 22h 7 jours sur 7.**

**Prenez soin de vous.**

## **INFO COVID-19**

**Le port d'un masque de protection est obligatoire pour tout piéton de onze ans et plus, dans l'ensemble des lieux publics (voie publique, espaces publics de plein air) jusqu'à nouvel ordre.**

## **SANTÉ – MAISON MÉDICALE**

**Avis pour tous, la santé de tous, respecter les règles**

- **prise de rendez-vous uniquement par téléphone,**
- **venir à l'heure de votre rendez-vous (moins de patients dans la salle d'attente),**
- **je viens en consultation seul(e), les accompagnants restent en extérieur (hormis pour les mineurs et les personnes dont l'état de leur santé l'exige),**
- **garder un mètre de distance entre vous,**
- **se désinfecter les mains en entrant et sortant,**
- **port du masque obligatoire.**

**Nous vous remercions de respecter ces règles, c'est pour notre sécurité à tous**

## **MÉDECINS (Maison Médicale)**

**Docteur Philippe OLIVE**

☎ **02.43.33.66.07**

**Docteur Emilie PERRIN**

☎ **02.43.97.48.94**

**MÉDECIN de garde : appeler le 15**

**CHIRURGIEN DENTISTE (Maison Médicale)**

**Docteur Mirela-Cristina ANDREI**

**☎ 02.53.24.00.07**

**INFIRMIERS**

**Magali CHAPELIERE,  
Virginie CHAPELIERE  
et Lou RICHARD  
06.82.83.85.82**  
**à la Maison Médicale  
SUR rendez-vous**  
du lundi au samedi à partir de 7h  
**et à domicile**  
(Marolles et Communes alentours)

**Dominique ROYER  
02.43.33.10.52**  
**à domicile**  
(Marolles et  
Communes alentours)

**CABINET Isabelle ROYER**  
*Soins Infirmiers pour Adultes et Enfants*  
**06.87.77.17.67**  
**à la Maison Médicale  
SANS rendez-vous**  
du lundi au vendredi de 7h à 11h30  
et le samedi de 8h à 11h30  
**SUR RDV au 06.87.77.17.67**  
**et à domicile**  
(Marolles et Communes alentours)

**MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison Médicale)**

**Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05**

**Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05**

**Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05**

**OSTÉOPATHE (Maison Médicale)**

**Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21**

**PÉDICURE - PODOLOGUE**

**Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83**

**RÉFLEXOLOGUE - HYPNOLOGUE (Maison Médicale)**

**Mr Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65**

**SOPHROLOGUE (Maison Médicale)**

**Mme Aurore BUSIN (sur rendez-vous le samedi matin et le mardi matin) ☎ 07.83.47.97.40**

## **NATUROPATHE (Maison Médicale)**

Mme Célia DISZTL (sur rendez-vous le mardi après-midi) ☎ 06.67.69.26.20

**TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80**

**PHARMACIE : 02.43.97.40.42.**

**Lundi : de 14h15 à 19h15**  
**Mardi au Vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15**  
**Samedi : de 9h à 12h15**  
**de garde ☎ 0.825.12.03.04.**

**LA POSTE : 3631 et MAISON DE SERVICES**

**du Lundi au Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h et Samedi : 9h – 12h**  
**Levée de la boîte principale : 15h15 (12h le samedi)**

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

La commission « urbanisme » se réunit le **4<sup>e</sup> mardi de chaque mois**.  
Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le lundi précédent.

**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens (garçons et filles) **NÉS en FÉVRIER 2005** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents **entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant**.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) (fiche contact).

**ENEDIS – GRDF**

**Services aux particuliers :**

**Urgence Electricité (24 h / 24 – 7 j/7) : 09.726.750.72**

**Urgence Gaz Naturel (24 h / 24 – 7 j/7) : 0.800.473.333**

## PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

**SAMEDI 6 FÉVRIER :** 17h Messe à Marolles

**DMANCHE 14 FÉVRIER :** 9h30 Messe à Marolles

**SAMEDI 20 FÉVRIER :** 17h Messe à Marolles

**SAMEDI 27 FÉVRIER :** 17h Messe à Marolles

Pour **tous renseignements** vous devez téléphoner au **Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h** ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

## A NOTER SUR VOTRE AGENDA

**JEUDI 18 FÉVRIER à 20h30**

### **CONSEIL MUNICIPAL**

à la Salle B Jean-de-la-Fontaine

## SARTHE AUTONOMIE SECTEUR DU SAOSNOIS

**SARTHE AUTONOMIE** est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vous orienter et vous accompagner individuellement :

- **PERSONNES ÂGÉES** en risque de perte ou en perte d'autonomie,
- **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**, et leur entourage.

Géraldine GRAINDORGE, coordinatrice de parcours PA/PH est à votre disposition au 02.43.31.13.20 ou [sartheautonomie.saosnois@sarthe.fr](mailto:sartheautonomie.saosnois@sarthe.fr).

**Ce service est gratuit. Accueil fermé le mercredi.**

## GRIPPE AVIAIRE

**Suite à une détection d'un foyer d'influenza aviaire en France, il est obligatoire sous peine de forte amende de confiner les volailles en espace clos et couvert.**

**Pour obtenir plus de renseignements sur la situation, vous pouvez consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture via le lien suivant :**  
<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-hautement-pathogene-un-foyer-detecte-en-haute-corse>

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

## HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public  
du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

7, place Henri-Coutard 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Tél : 02.43.34.16.48 / [accueil@mainsaosnois.fr](mailto:accueil@mainsaosnois.fr)

## ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ORDURES MÉNAGÈRES est le VENDREDI à partir de 6h dans des SACS TRANSLUCIDES estampillés au logo de la Communauté de Communes.

**DÉCHETTERIE 02.43.34.16.48. (Communauté de Communes - pôle marollais)**

### FERMETURE DES PORTES 15 MINUTES AVANT

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

## Espace Public Numérique MAINE SAOSNOIS (antenne de Marolles)

L'espace numérique est disponible par téléphone pour vous informer, vous conseiller, et vous accompagner. L'accompagnement et les ateliers se font principalement à distance en individuel ou en groupe. Des outils faciles d'utilisations sont utilisés pour voir les écrans des personnes de chez eux et donc effectuer l'accompagnement gratuit ou payant.

### Horaires période scolaire (du 1<sup>er</sup> au 26 février) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil téléphonique	9h à 17h				

Inscriptions pour les ateliers : Un catalogue présentant tous les cours proposés (\*) est à retirer à l'EPN ou à télécharger sur le site internet de la communauté de communes <https://www.mainsaosnois.fr/culture/espace-numerique/public/>

Un programme sera diffusé en fonction des sujets choisis sur le catalogue.

\* ateliers ordinateur, tablette et téléphone pour débutants et perfectionnement

Ateliers individuel (ou par deux) pour les débutants, ateliers collectifs limités à quatre personnes pour le perfectionnement.

Les accompagnements individuels se font sur rendez-vous uniquement.

Tarifs : atelier individuel 2 €, atelier collectif 1€, accompagnement 6 €/h

Renseignements et inscriptions : EPN de Marolles - 7 place Henri-Coutard, 1<sup>er</sup> étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 [cyber.marolles@mainsaosnois.fr](mailto:cyber.marolles@mainsaosnois.fr)

**Votre bibliothèque est désormais ouverte 2 fois par semaine, uniquement sur RDV :**

- le **mercredi de 10h à 12h, créneaux de 10 minutes** pour le retour des livres et le retrait des réservations en Drive
- le **vendredi de 15h à 18h, créneaux de 20 minutes** pour le choix de livres sur place

**Alors n'hésitez-pas, venez-vous faire plaisir !**

**PERMANENCES CASCADE : 02.43.97.37.88**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale				1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> de 9h à 17h 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> de 9h à 12h	
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		Sur RDV au 02.43.34.33.07.			
Permanence Génération Mouvement				2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> de 9h30 à 11h30	

**SERVICES SNCF**

**A la poste de Beaumont-sur-Sarthe, vous pouvez bénéficier de tous les services d'une gare** (informations, réservations, cartes 12 - 25 ans, abonnements, location de voitures, réservation de chambres d'hôtel).

**HORAIRE :** du lundi au vendredi 9h – 12h et 14h – 17h15.  
le samedi 8h45 – 12h.

**ADRESSE :** La Poste de Beaumont-sur-Sarthe PLACE DUFOUR

**C.A.S.C.AD.E. : 02.43.97.37.88**

**(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)**

**e-mail : [accueil@cascade72.fr](mailto:accueil@cascade72.fr) (NOUVEAU MAIL !)**

**C.A.S.C.AD.E sera fermé le vendredi 5 février 2021 matin.**

C.A.S.C.AD.E. vous accueille désormais 1 place Henri-Coutard... un espace d'accueil spacieux et lumineux vous y attend, pour vous retrouver, discuter, lire le journal, jouer aux cartes... N'hésitez pas : **FRANCHISSEZ LA PORTE !!!** (Entrée face au parking de l'école Notre Dame).

### **PAVA** (Point d'Appui à la Vie Associative)

**Envie de créer une association**, besoin d'un accompagnement ou tout simplement d'un « coup de pouce » pour votre association, le PAVA est le lieu adapté.

### **RESO'AP**

En partenariat avec la MSA et Générations Mouvement, C.A.S.C.AD.E. est votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos déplacements... aller chez le médecin, le coiffeur, à Pôle Emploi, faire vos courses...

**Ce service est ouvert à TOUS**, soit en tant que bénévoles pour accompagner, soit en tant que bénéficiaires pour vous déplacer.

### **PRIME D'ACTIVITÉS**

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.AD.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUILLIER, secrétaire d'accueil. Vous disposez d'un ordinateur pour faire votre demande, avec ou sans accompagnement.

**Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent et qui gagnent jusqu'à 1757€/mois (personne seule sans enfant).** Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.

### **MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29**

Nous accueillons les enfants de 2 mois  $\frac{1}{2}$  à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

**Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.**

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

L'équipe du multi-accueil : Marine, Maria, Audrey, Brigitte, Raphaële, Erika et Auréliane.

## R.A.M.P.E (Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

	Matin	Après midi
Mardi	ATELIER 10h - 12h	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13h30 - 16h30
Mercredi (Uniquement les semaines impaires)	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30 -12h30- 13h30-16h30	
Vendredi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30 -12h30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13h30-16h30

Pour toutes questions et pour vous **procurer la liste des assistantes maternelles du territoire, n'hésitez pas à contacter Camille OLIVIER, animatrice RAMPE au 02.43.34.19.19** ou 02.43.97.37.88 - Nouveau mail : [rampe@cascade72.fr](mailto:rampe@cascade72.fr)

**Fermeture 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires et les 2 et 9 février après-midi.**

**Cross mots doux : mardi 16 février de 10h à 11h à C.A.S.C.A.D.E. (sur inscription)**

**Atelier jeux et rencontres : mardi 2 février et mardi 9 février de 10h à 12h locaux périscolaire à Marolles (sur inscription)**

## MERCREDIS LOISIRS

Les enfants pourront durant cette période découvrir de nouvelles activités comme le Troll Ball, un mélange d'activités manuelles et sportives pour les enfants de + de 6ans.

Nous pourrons également profiter de la salle omnisport afin de proposer des jeux où les enfants se défoulent. Pensez à venir inscrire vos enfants au plus vite.

## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

**Il reste des places sur le site de Marolles !**

De 15h30 à 17h, nous accompagnons les enfants à faire leurs devoirs rendant ce moment ludique et agréable.

## VACANCES SCOLAIRES (22 février au 5 mars)

**Ouverture du lundi 22 février au vendredi 5 mars de 7h45 à 18h.**

Le programme sera distribué début février et les inscriptions auront lieu le mercredi 10 février, vendredi 12 février et mercredi 17 février de 8h30 à 17h30 à C.A.S.C.A.D.E.

## LE SKOUAD'

Vous avez entre 12 ans et 17 ans.... Soyez curieux... venez passer un moment avec un copain, une copine pour découvrir ce lieu insolite et proposer des idées.

**Florian vous attend tous les mercredis de 12h30 à 18h.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animateur jeunesse Florian BEGUE à C.A.S.C.AD.E. Samuel animera aussi certains temps d'animation.

De nouveaux projets sont en cours : aménagement d'une nouvelle salle multimédia, création d'un logo...

Le SKOUAD' se déplacera à René le mercredi 10 Février à 15h pour y proposer des animations.

**Un séjour Montagne que les jeunes du SKOUAD' ont préparé aura lieu du 27 février au 5 mars.**

⚠ Nouveau : un transport est proposé gratuitement pour les jeunes du SKOUAD' dans les communes du pays Marollais, afin qu'ils puissent venir profiter des animations le mercredi après-midi

## ACTIVITÉS FAMILLES

**A venir des ateliers coutures pour adultes, la reprise de l'atelier « estime de soi » et la mise en place d'ateliers parents/enfants (motricité...)**

Vous avez d'autres idées d'animations, de sorties, d'ateliers, de rencontres, des envies d'échanges entre parents et enfants, entre parents...

**N'hésitez plus, venez-nous en parler !!!**

## LA P'TITE BOUTIQUE

**Actuellement la p'tit boutique est fermée, cependant n'hésitez pas à venir nous solliciter à C.A.S.C.AD.E. si vous avez besoin de vêtements.**

Vous pouvez y trouver des vêtements pour toute la famille (homme, femme, enfant, bébé) du linge de maison (draps, serviettes...) du matériel de puériculture à très PETITS PRIX (tarif des vêtements au poids).

**C.A.S.C.AD.E. n'accepte plus de vêtements pour l'instant.**



## C'EST QUOI EXACTEMENT ?



C'est un service de mobilité communal, porté par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, proposant des véhicules électriques en autopartage disponibles tous les jours de 3h30 à 00h30. Accessibles depuis des stations aménagées dans 14 communes sarthoises, les voitures Mouv'nGo sont **mises à disposition pour une utilisation quotidienne** et à tarif avantageux.

Très agréables à conduire, les voitures électriques disposent d'une autonomie réelle d'au plus 300 km tout à fait adaptée à vos déplacements du quotidien !



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Rendez-vous sur la plateforme en ligne : [mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi)  
Ou rendez-vous dans l'une des mairies des communes disposant d'une station d'autopartage

Permis de conduire, pièce d'identité et RIB nécessaires à l'inscription (au format numérique !)

**Nous contacter**  
**Service clients : 01 86 86 85 85**  
De 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi

**1**

JE M'INSCRIS



**2**

J'EFFECTUE MA RÉSERVATION



Réservez votre véhicule via la plateforme [mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi) à l'aide de vos identifiants de connexion

Réservez un véhicule durant quelques heures ou une journée entière du lundi au dimanche

**3**

J'EMPRUNTE LE VÉHICULE QUE J'AI RÉSERVÉ



Rendez-vous à la station avec votre code de réservation reçu par SMS et mail et suivez les instructions sur l'écran à la borne

Récupérez la clé du véhicule et, avant de partir, n'oubliez pas de ranger le câble de charge dans le coffre du véhicule

Un problème au cours de votre déplacement, un interlocuteur est à votre écoute

**4**

JE RESTITUE LE VÉHICULE À LA STATION



Pensez à retourner le véhicule à la station à l'heure

Vérifiez l'état du véhicule et verrouillez-le

Branchez ensuite le véhicule à la borne à l'aide du câble de charge

Vérifiez que la charge du véhicule est en cours

Suivez les instructions sur l'écran à la borne et finalisez votre réservation en restituant la clé du véhicule. Votre réservation est terminée

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le service d'autopartage de Mouv'nGo est ouvert tous les jours de 3h30 à 00h30

La tarification du service d'autopartage de Mouv'nGo s'appuie sur les 3 créneaux horaires de réservation suivants :

Durée de réservation de 30 minutes à 6 heures inclus

de 6 heures et 30 minutes à 12 heures inclus

de 12 heures et 30 minutes à 21 heures inclus

8€

13€

18€

Ma réservation débute à 7h00 et prend fin à 11h00 : elle dure au total 4 heures, cela me coûtera 8€

Ma réservation débute à 15h00 et prend fin à 23h00 : elle dure au total 8 heures, cela me coûtera 13€

Ma réservation débute à 4h00 et prend fin à 21h00 : elle dure au total 17 heures, cela me coûtera 18€

La facturation du service Mouv'nGo comprend un coût d'utilisation (cf. tarifs ci-dessus) et un abonnement mensuel d'un montant de 4 €, correspondant aux frais de gestion.

Pour information, cet abonnement mensuel ne vous sera prélevé qu'à partir du moment où vous aurez confirmé une première réservation sur la plateforme [mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi) dans le mois

Découvrez des vidéos et téléchargez des fiches d'information sur notre site internet

[www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com)



Découvrez ces 2 étapes en vidéo sur le site

